

Mail envoyé à la Métropole

Marseille le 25 mars 2024

Madame, Monsieur

Objet : Doléances concernant la zone du CIQ Arenc-Villette

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser mes préoccupations concernant la zone de mon CIQ Arenc-Villette :

1. 1 Nous souhaitons vivement la création d'un passage piéton au niveau de l'arrêt du bus National Piat, 302 bis bd National. Actuellement, les collégiens se rendant au collège Versailles empruntent le bus et traversent la route pour rejoindre le sentier du jardin de pierre menant au collège. Bien qu'il existe un passage piéton, il est situé trop loin pour être pratique pour les collégiens. Nous demandons donc la création d'un passage piéton à proximité de cet arrêt. Vous trouverez une photo illustrant la situation en pièce jointe.

2 Nous sollicitons également la réfection des passages piétons situés rue Félix Piat (13003), à proximité de l'école maternelle et du centre de loisirs, ainsi que rue André Chanson (13003), également à proximité d'une école maternelle.

3 Pour des raisons de sécurité et de commodité, nous demandons le déplacement des deux containers de type biflux (pour les emballages et les déchets ménagers) actuellement situés au 341 boulevard National 13003. Nous proposons de les déplacer au niveau des entrepôts Mob Discount au 329 bis. Ces entrepôts ne causeront aucun désagrément ni perte de places de stationnement, et amélioreront la qualité de vie des habitants. Vous trouverez une photo illustrant la situation actuelle en pièce jointe.

4 Nous avons observé que le nettoyage des rues André Chanson et Traverse du Moulin de la Villette était grandement négligé, voire que l'intervention du cantonnier semblait absente étant donné l'état déplorable des trottoirs et des caniveaux. Bien que la balayeuse passe, elle le fait de manière très rapide et ne nettoie que le centre de la chaussée. Nous sollicitons donc un nettoyage régulier et un désherbage des trottoirs situés du côté de la voie de chemin de fer de la rue André Chanson, ainsi que des trottoirs et des caniveaux de la Traverse du Moulin de la Villette (13003). Veuillez trouver en pièce jointe le PDF rue CIQ.

5 Rue Roger Salengro 13003, entre les numéros 86 et 96, une quinzaine de potelets ont été arrachés, souvent par des garagistes pour stationner des véhicules en attente de réparation. Cela réduit la largeur déjà limitée du trottoir en raison de la présence de la voie de bus, obligeant parfois les riverains à marcher sur la voie de bus. Il est important de rappeler que le trottoir est destiné aux piétons et non au stationnement, encore moins aux activités de réparation automobile sauvages telles que le changement de pneus.

6 Rue de Ruffi, Chanterac et Boulevard Mirabeau, nous avons remarqué que les jardinières sur les trottoirs ne sont pas entretenues, car de nombreux déchets tels que des canettes, des papiers et d'autres débris sont mélangés parmi les plantes. De plus, certaines cannelles sont arrachées, représentant ainsi un risque pour les piétons. Nous vous demandons instamment d'assurer un nettoyage régulier de ces espaces. J'ai pris contact avec l'élue en charge des Parcs et Jardins, qui m'a informé que l'entretien des jardinières sur les trottoirs relève de la compétence métropolitaine.

En espérant que mes doléances soit prises en compte, je vous adresse Madame Monsieur mes sincères salutations.

Je précise que ces doléances ont déjà fait l'objet de signalements par moi-même et de riverains via les applications et tél à "engagés au quotidien" mais non jamais abouties.

Patrice Langer Président du CIQ Arenc-Villette